



Bourse Direct souhaite la bienvenue à ses nouveaux clients lors de ses « **Welcome Days** » : jusqu'à **200€ de frais de courtage offerts***



Les Welcome Days sont de retour chez Bourse Direct jusqu'au 15 janvier avec des avantages exclusifs pour toute 1^{ère} ouverture ou transfert de compte titres, PEA ou PEA-PME.

100€ offerts* en frais de courtage pour toute 1^{ère} ouverture de compte

Pour toute première ouverture de compte titres, PEA ou PEA-PME, les nouveaux clients de Bourse Direct bénéficient de **100€ offerts* en frais de courtage avec le code WELCOME100.**

Durant les deux premiers mois suivant l'ouverture du compte, les frais de courtage des ordres inférieurs à 100 000€ exécutés par Internet sur Euronext Paris, Amsterdam et Bruxelles seront offerts, dans la limite de 100€ par compte. (Voir conditions détaillées de l'offre)

200€ offerts* en frais de courtage pour tout 1^{ère} transfert de compte

Les nouveaux clients transférant un compte titres, un PEA ou un PEA-PME bénéficieront de **200€ offerts* en frais de courtage avec le code WELCOME200.** Pendant les quatre premiers mois suivant l'ouverture du compte, les frais de courtage des ordres inférieurs à 100 000€ exécutés par Internet sur Euronext Paris, Amsterdam et Bruxelles seront offerts, dans la limite de 200€ par compte. (Voir conditions détaillées de l'offre)

De plus, **100% des frais de transfert sont pris en charge par Bourse Direct**, jusqu'à 200€ pour un compte titres et 150€ pour un compte PEA, PEA Jeunes ou PEA-PME*.

Une tarification avantageuse toute l'année

Cette offre de bienvenue s'ajoute à la tarification très compétitive de Bourse Direct proposée tout au long de l'année : **à partir de 0,99€** pour un ordre de 500€. De plus, les clients bénéficient de 0 € de droit de garde, de frais d'inactivité et de frais de tenue de compte. L'ouverture et la clôture du compte sont également gratuites chez Bourse Direct.

Retrouvez les Welcome Days de Bourse Direct sur
<https://www.boursedirect.fr/fr/bourse/tarifs>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



A PROPOS DE BOURSE DIRECT

Leader de la bourse en ligne en France, Bourse Direct intègre tous les métiers du courtage en ligne, de la transaction boursière aux services de back office et d'exécution.

Bourse Direct propose aujourd'hui les tarifs les plus compétitifs du marché, avec un ordre de bourse à moins de 1 €, associé à une technologie permettant aux investisseurs d'optimiser la gestion de leur portefeuille en toute mobilité.

L'action Bourse Direct (codes : FR0000074254, BSD), éligible au PEA et PEA-PME, est cotée sur le compartiment B d'Euronext. Retrouvez l'ensemble de la communication financière sur <https://groupe.boursedirect.fr/>

CONTACTS PRESSE

BOURSE DIRECT - Virginie de Vichet - +33 (0) 1 85 65 55 40
IMAGE 7 - Claire Doligez - +33 (0) 1 53 70 74 48

Welcome days : journées de bienvenue.

Communication à caractère promotionnelle

**Conditions des offres Welcome days :*

Conditions de l'offre Bourse Direct WELCOME100 :

Offre valable pour tout nouveau client dans le cadre de l'ouverture d'un compte titres ordinaire et/ou d'un PEA et/ou d'un PEA-PME avec une valorisation de 100€ minimum chez Bourse Direct avec le tarif 0,99 € (en vigueur au moment de l'ouverture), entre le 15/12/2023 et le 15/01/2024. Pour la prise en compte de l'offre, le code offre : WELCOME100 devra être indiqué sur chaque ouverture de compte en ligne ou chaque dossier d'ouverture de compte papier dans le champ "Code offre". La réception d'un dossier complet d'ouverture de compte devra intervenir au plus tard le 15/01/2024 (cachet de la poste faisant foi). Pendant 2 mois à compter de la date d'ouverture du compte dans les livres de Bourse Direct, les frais de courtage des ordres inférieurs à 100 000 € exécutés par Internet sur Euronext Paris, Amsterdam et Bruxelles (hors OPCVM, commission SRD, prorogation et hors taxe sur les transactions financières) seront offerts dans la limite de 100 euros par compte. Offre non cumulable avec une autre offre en cours. Une seule offre par personne, sauf dans le cadre de l'ouverture simultanée de 2 comptes de type différent d'une valorisation minimum de 100€ par compte (1 compte titres ordinaire et 1 PEA ou 1 compte titres ordinaire et 1 PEA-PME ou 1 PEA et 1 PEA-PME). L'offre sera alors appliquée sur chacun des 2 comptes. Un nouveau client est une personne physique qui ne détient pas déjà de compte ouvert dans les livres de Bourse Direct ou l'une de ses marques. Le compte ouvert chez Bourse Direct devra être conservé pendant au moins un an. A défaut, Bourse Direct se réserve le droit de prélever les frais de courtage initialement exonérés.

Conditions de l'offre Bourse Direct WELCOME200 :

Offre valable pour tout nouveau client dans le cadre du transfert d'un compte titres ordinaire et/ou d'un PEA et/ou d'un PEA-PME avec une valorisation de 100 € minimum chez Bourse Direct avec le tarif 0,99 € (en vigueur au moment de l'ouverture), entre le 15/12/2023 et le 15/01/2024. Pour la prise en compte de l'offre, le code offre : WELCOME200 devra être indiqué sur chaque ouverture de compte en ligne ou chaque dossier d'ouverture de compte papier dans le champ "Code offre". La réception d'un dossier complet d'ouverture de compte devra intervenir au plus tard le 15/01/2024 (cachet de la poste faisant foi). Pendant 4 mois à compter de la date d'ouverture du compte dans les livres de Bourse Direct, les frais de courtage des ordres inférieurs à 100 000 € exécutés par Internet sur Euronext Paris, Amsterdam et Bruxelles (hors OPCVM, commission SRD, prorogation et hors taxe sur les transactions financières) seront offerts dans la limite de 200 euros par compte. Le client bénéficiera également de l'offre frais de transfert remboursés : 100% des frais de transfert remboursés à hauteur de 200 € pour un compte titres et 150€ pour un compte PEA, PEA Jeunes ou PEA-PME, sur justificatif à envoyer à Bourse Direct. Offre non cumulable avec une autre offre en cours. Une seule offre par personne, sauf dans le cadre du transfert en simultanée de 2 comptes de nature différente entre eux. L'offre sera alors appliquée sur chacun des 2 comptes. Un nouveau client est une personne physique qui ne détient pas déjà de compte ouvert dans les livres de Bourse Direct ou l'une de ses marques. Le compte transféré chez Bourse Direct devra être conservé pendant au moins un an. A défaut, Bourse Direct se réserve le droit de prélever les frais de courtage initialement exonérés.

Bourse Direct se réserve le droit de refuser de façon discrétionnaire une ouverture de compte et de refuser ou d'exclure définitivement de la participation à cette opération toute personne qui ne respecterait pas les conditions de l'offre. Bourse Direct se réserve le droit d'interrompre l'offre à tout moment moyennant une information préalable sur son site www.boursedirect.fr.